

LOI N° 2020-972 DU 23 DECEMBRE 2020 PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2021

RAPPORT DE PRESENTATION

LOI N° 2020-972 DU 23 DECEMBRE 2020 PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2021

RAPPORT DE PRESENTATION

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
I. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE A FIN DECEMBRE 2020	
I.1 Situation économique à fin décembre 2020	3
I.2 Situation financière à fin décembre 2020	3
I.2.1 Recettes et dépenses budgétaires	3
I.2.2 Ressources et charges de trésorerie	
I.2.3 Recettes et dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor	6
II. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET PROJET DE BUDGET POUR L'ANNEE 2021	6
II.1 Perspectives économiques en 2021	6
II.2 Composantes du projet de budget pour l'année 2021	
II.2.1 Recettes et dépenses budgétaires	7
II.2.2 Ressources et charges de trésorerie	12
II.2.3 Recettes et dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor	14
II.3 Analyse par mission des dépenses du projet de budget de l'année 2021	14
II.4 Dépenses de lutte contre la pauvreté	14
CONCLUSION	17
ANNEXES	18

INTRODUCTION

Le budget pour l'année 2021, deuxième budget élaboré sous la forme de budget-programmes, a été préparé dans un environnement marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19. Cette crise a eu pour conséquence une récession de l'économie mondiale en 2020 avec un taux de croissance de -4,7% attendu contre +3,3% initialement projeté. Toutefois à partir de 2021, les activités économiques internationales devraient connaître une redynamisation par la mise en place de plans de soutien aux différents secteurs économiques sinistrés, avec un taux de croissance projeté à +5,3%.

A l'instar des autres pays du monde, les activités économiques nationales, qui enregistreraient un ralentissement en 2020 avec un taux de croissance de +1,8% contre +7,2% initialement prévu, devraient également renouer avec une forte croissance à partir de 2021 avec un taux de +6,5%, grâce à la poursuite par le Gouvernement d'un plan de soutien économique, social et humanitaire.

Sur le plan budgétaire, le ralentissement des activités, consécutif à la pandémie de la Covid-19 a engendré en 2020 un amoindrissement du recouvrement des recettes fiscales, tandis que les actions des plans de riposte sanitaire et de soutien économique, social et humanitaire mises en œuvre face à cette pandémie ont induit un accroissement des dépenses.

En 2021, la politique budgétaire de l'Etat visera principalement à accroître l'efficacité du recouvrement des recettes intérieures grâce aux réformes engagées et à poursuivre la maitrise des charges de fonctionnement, en vue d'assurer le financement des actions de développement du

Gouvernement et du plan de soutien économique, social et humanitaire, tout en veillant à préserver la soutenabilité de l'endettement public.

Ce rapport présente la situation économique et financière en 2020 ainsi que les perspectives pour l'année 2021.

I. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE A FIN DECEMBRE 2020

I.1 Situation économique à fin décembre 2020

Au plan international, l'économie mondiale devrait se contracter de 4,7% en 2020 après une progression de 2,8% en 2019, en liaison principalement avec l'impact économique des mesures mises en œuvre pour faire face à la pandémie de la Covid-19.

En Afrique Sub-saharienne, la croissance serait de -3,1% en 2020 contre 3,1% en 2019.

Au plan national, la croissance de l'économie devrait s'établir à 1,8% à fin 2020 contre une prévision initiale de 7,2%.

De façon spécifique, le **secteur primaire** devrait baisser de 1,3% contre une hausse de 5,3% en 2019, en relation avec le repli de la sylviculture (-16,5%) et de l'agriculture d'exportation (-2,2%). Cette baisse de l'agriculture d'exportation découlerait notamment de la réduction de la production du cacao (-8,3%), liée au repos végétatif et à la destruction des plantations atteintes par le swollen shoot.

Le **secteur secondaire** progresserait de 1,6% contre 11,5% en 2019, en lien principalement avec la hausse du secteur énergie (+11,1%) et des BTP (+6,0%) combinée à la baisse des produits pétroliers (-26,9%), de l'extraction minière (-4,8%) et des industries agroalimentaires (-1,3%).

Pour le **secteur tertiaire**, la croissance ressortirait à 1,8% en 2020 contre 4,9% en 2019, sous l'impulsion des télécommunications (+30,3%) combinée à la baisse du commerce (-0,6%) et du transport (-1,8%).

L'inflation serait contenue à 1,0% en 2020, dans les limites de la norme communautaire. En effet, la pandémie de la Covid-19 a suscité la hausse

des prix qui a par la suite été maitrisée grâce aux mesures prises pour approvisionner les marchés en biens de consommation finale et à la poursuite de la politique de lutte contre la cherté de la vie.

La demande connaitrait une faible progression avec les investissements qui évolueraient de 9,3% et une baisse de la consommation finale de 0,4%.

S'agissant des **échanges extérieurs**, les **importations** de biens et services et les **exportations** baisseraient respectivement de 5,5% et de 10,0% en lien avec la réduction des échanges internationaux à la suite de la pandémie.

I.2 Situation financière à fin décembre 2020

Le budget 2020 voté en équilibre, en ressources et en charges à **8.061,0** milliards de FCFA, s'exécute dans un contexte sanitaire et économique entravé par la pandémie de la Covid-19.

I.2.1 Recettes et dépenses budgétaires

I.2.1.1 Situation de mobilisation de recettes budgétaires

Les recettes budgétaires 2020 ressortiraient à 3.875,6 milliards de FCFA contre une prévision de 4.379,5 milliards de FCFA. Elles sont composées à 90,3% de recettes fiscales, 1,8% de recettes non fiscales et 7,9% de dons.

Les recettes fiscales seraient mobilisées à hauteur de 3.499,6 milliards de FCFA contre des prévisions de 3.940,8 milliards de FCFA, soit un manque à gagner de 441,2 milliards de FCFA.

Les **recettes non fiscales** quant à elles, connaitraient une moins-value de **9 milliards de FCFA** pour s'établir à **70 milliards de FCFA**.

Les **dons** seraient mobilisés pour un montant de **305,9 milliards de FCFA**, en deçà de **53,8 milliards de FCFA** par rapport aux prévisions.

Tableau 1 : Evolution des recettes budgétaires 2020

En milliards de FCFA

			aras ac r or A
Natures des recettes	Budget voté	Estimation	Variation
Recettes fiscales	3 940,8	3 499,6	-441,2
Impôt sur le BIC hors pétrole	414,4	305,5	-108,9
Impôts sur les revenus et salaires	605,6	523,9	-81,7
Taxe sur la Valeur Ajoutée en régime intérieur	533,9	470,3	-63,6
Taxes à l'importation sur les produits pétroliers	289,6	362,7	73,0
Taxes à l'importation sur les marchandises générales	993,6	837,8	-155,8
Taxes à l'exportation	419,2	406,2	-13,0
Autres recettes fiscales	684,5	593,2	-91,3
Recettes non fiscales	79,0	70,0	-9,0
Dons	359,7	305,9	-53,8
Dons-projets	190,4	190,4	-
Dons-programmes	169,3	111,9	-57,4
Autres dons	-	3,6	3,6
TOTAL	4 379,5	3 875,6	-504,0

Sources: DGBF, DGTCP, DGI, DGD, DGE, DGPE

I.2.1.2 Situation d'exécution des dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires 2020 seraient exécutées à hauteur de **6.536,7** milliards de FCFA contre **5.807,2** milliards de FCFA prévues, soit un dépassement de 729,5 milliards de FCFA principalement expliqué par la mise en œuvre du plan de riposte sanitaire et du plan de soutien économique, social et humanitaire. Les dépenses budgétaires représentent 78,0% du budget de l'Etat et comprennent les charges financières de la dette publique (9,1%), les charges de personnel (21,1%), les achats de biens et services (8,6%), les transferts (10,9%) et les dépenses d'investissement (28,3%).

Les charges financières de la dette ressortiraient à 760,1 milliards de FCFA. Elles concernent la dette intérieure pour un montant de 296,1 milliards de FCFA et la dette extérieure pour un montant de 464,0 milliards de FCFA.

Les charges de personnel se situeraient à 1.770,8 milliards de FCFA.

Les achats de biens et services s'établiraient à 719,7 milliards de FCFA, dont 110,2 milliards de FCFA au titre des frais d'abonnement d'eau, d'électricité et de téléphone.

Les transferts ressortiraient à 913,5 milliards de FCFA. Ce niveau d'exécution intégrerait 95,8 milliards de FCFA au titre du plan de riposte sanitaire et 323,5 milliards de FCFA au titre du plan de soutien économique, social et humanitaire.

Les **dépenses d'investissement** seraient exécutées à hauteur de **2.372,6 milliards de FCFA** contre 2.100,3 milliards de FCFA initialement prévus, soit une augmentation de 272,3 milliards de FCFA.

Tableau 2 : Evolution des dépenses budgétaires 2020

En milliards de FCFA

Natures des dépenses	Budget voté	Estimation	Variation
Charges financières de la dette publique	643,0	760,1	117,0
Dette intérieure	252,6	296,1	43,4
Dette extérieure	390,4	464,0	73,6
Dépenses de personnel	1 770,1	1 770,8	0,6
Biens et services	747,9	719,7	-28,2
dont Abonnement	110,2	110,2	0,0
Organisation des élections	75,9	75,9	0,0
Carburant des armées	14,0	14,0	0,0
Alimentation des armées	41,7	38,5	-3,2
Transferts	545,8	913,5	367,7
dont Subventions aux écoles privées	138,9	103,2	-35,7
Subvention au secteur électricité	14,4	14,0	-0,4
Fonctionnement CNS et sécurisation des élections	15,0	30,0	15,0
Transfert aux collectivités	23,7	19,2	-4,5
Dépenses d'investissement	2 100,3	2 372,6	272,3
Financement Trésor	932,1	1 071,7	139,6
Emprunts-projets	977,8	1 110,5	132,7
Dons-projets	190,4	190,4	0,0
TOTAL	5 807,2	6 536,7	729,5

Sources: DGBF, DGTCP

I.2.2 Ressources et charges de trésorerie

Les ressources et charges de trésorerie se situeraient respectivement à **3.831,7 milliards de FCFA** et **1.170,6 milliards de FCFA** pour des prévisions de 2.921,7 milliards de FCFA et 1.494,1 milliards de FCFA.

Tableau 3 : Evolution des ressources et des charges de trésorerie 2020

En milliards de FCFA

Libellés	Budget voté	Estimation	Evolution
Ressources de trésorerie	2 921,7	3 831,7	910,0
Produits de cession des actifs	126,3	1,0	-125,3
Remboursements de prêts et avances	1,5	10	8,5
Emprunts sur marchés monétaire et financier intérieurs	1 494,4	1 211,8	-282,6
Intégration de ressources C2D		106,1	
Emprunts projets	977,8	1 110,5	132,7
Emprunts programmes	321,8	1 392,3	1 070,6
Charges de trésorerie	1 494,1	1 170,6	-323,5
Amortissement Dette publique	1 494,1	1 170,6	-323,5
- Dette intérieure	1 015,1	842,7	-172,3
- Dette extérieure	479,0	327,8	-151,2
GAP/EXCEDENT	1 427,7	2 661,1	1 233,5

Sources: DGBF, DGTCP, DGPE

I.2.2.1 Ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie dont la mobilisation se situerait à 3.831,7 milliards de FCFA sont constituées de produits de cession des actifs (1 milliard de FCFA), de produits des remboursements de prêts rétrocédés (10 milliards de FCFA), d'emprunts-programmes (1.392,3 milliards de FCFA) et d'emprunts-projets (1.110,5 milliards de FCFA). En outre, il a été procédé à une intégration de 106,1 milliards de FCFA de ressources C2D et à une réduction des emprunts sur les marchés

monétaire et financier d'un montant de 282,6 milliards de FCFA pour tenir compte des appuis reçus.

I.2.2.2 Charges de trésorerie

Les charges de trésorerie, constituées uniquement du remboursement du capital de la dette publique, se situeraient à **1.170,6 milliards de FCFA** contre **1.494,1 milliards de FCFA** prévus. Concernant particulièrement les remboursements au titre de la dette extérieure initialement programmés à hauteur de 479,0 milliards de FCFA, ils s'établiraient à 327,8 milliards de FCFA, soit une baisse de 151,2 milliards de FCFA pour tenir compte du moratoire sur le remboursement de la dette des pays membres du G20.

I.2.3 Recettes et dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor

Les recettes et les dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor seraient de 672,1 milliards de FCFA contre une prévision de 759,7 milliards de FCFA.

II. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET BUDGET POUR L'ANNEE 2021

II.1 Perspectives économiques en 2021

L'économie mondiale devrait afficher, en 2021, une reprise pour enregistrer un taux de croissance de 5,3% contre -4,7% en 2020. Cette croissance est en rapport avec la reprise des activités dans les économies avancées (+4,6%), aux Etats-Unis (+3,9%), dans la zone Euro (+6,2%), dans les économies émergentes et en développement (+5,8%) et en Afrique Sub-saharienne (+3,2%).

Au plan national, la poursuite du plan de relance économique, social et humanitaire contribuerait à atteindre une croissance de 6,5%, sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs d'activités.

La valeur ajoutée du **secteur secondaire** progresserait de 9,7%, soutenu par les BTP (+18,3%), les produits pétroliers (10,2%) et l'industrie agro-alimentaire (+6,1%). La croissance de l'énergie et celle des autres industries manufacturières sont attendues respectivement à 1,3% et 5,1%. L'extraction minière connaitrait pour sa part, une hausse de l'ordre de 1,4%.

S'agissant du **secteur tertiaire**, il bénéficierait du dynamisme du secteur secondaire et afficherait une valeur ajoutée en progression de 6,5% grâce à l'ensemble de ses composantes, notamment les télécommunications (+6,6%), le commerce (+6,6%), le transport (+6,7%) et les autres services (+6,4%).

Quant au **secteur primaire**, la richesse qui y sera créée devrait croitre de 3,5%, tirée principalement par l'agriculture vivrière (+4,5%). Les résultats de l'agriculture d'exportation progresseraient également de 3,3% et ceux de la pèche de 2,5%.

L'inflation en moyenne annuelle devrait être contenue à 0,9%, en dessous de la norme communautaire de 3%.

S'agissant de **la demande**, elle serait tirée par les investissements (+6,7%) et la consommation finale (+5,2%. Les investissements seraient soutenus par la poursuite des grands chantiers publics et le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturiers et de la construction. Le taux d'investissement global ressortirait à 22,8% du PIB.

Pour ce qui concerne les **échanges extérieurs**, les importations de biens et services progresseraient de 8,1%, sous l'impulsion du dynamisme de

l'économie. Les exportations de biens et services seraient, pour leur part, en hausse de 6,6%, en lien avec la bonne tenue des productions agricoles, minières, pétrolières et des produits transformés.

Les perspectives du budget pour l'année 2021 étant exposées, ses principales composantes sont présentées ci-après.

II.2 Composantes du budget pour l'année 2021

Le budget pour l'année 2021, élaboré dans un contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 qui s'est muée en crise économique, s'équilibre globalement en ressources et en charges à **8.398,9 milliards** de FCFA et enregistre une progression de **4,2%** par rapport au budget initial 2020 qui s'élève à **8.061,0 milliards de FCFA**. Cet équilibre devrait s'établir à **9.339,3 milliards de FCFA** et **9.945,3 milliards de FCFA**, respectivement en 2022 et 2023.

II.2.1 Recettes et dépenses budgétaires

II.2.1.1 Recettes budgétaires

Les recettes budgétaires se chiffrent à 4.335,6 milliards de FCFA en 2021 contre 3.875,6 milliards de FCFA estimés à fin 2020, soit une hausse de 460,1 milliards de FCFA. Ces recettes budgétaires sont constituées de recettes fiscales (3.946,1 milliards), de recettes non fiscales (88,7 milliards) et de dons (300,8 milliards).

II.2.1.1.1 Recettes fiscales

Les recettes fiscales pour 2021 sont projetées à 3.946,1 milliards de FCFA, en progression de 12,8% par rapport aux estimations à fin 2020, soit une augmentation de 446,5 milliards de FCFA. Ces recettes proviennent de la fiscalité intérieure pour un montant de 2.289,5 milliards

de FCFA (56,7%) et de la fiscalité de porte à hauteur de **1.745,3 milliards** de FCFA (43,3%).

L'évolution des recettes fiscales résulte principalement de l'effet de rattrapage, à la suite des conséquences de la Covid -19 sur les activités économiques en 2020, en liaison avec la reprise de ces activités sous l'impulsion du plan de soutien économique, social et humanitaire.

Les recettes fiscales sont composées des principaux impôts et taxes ciaprès :

- l'impôt sur le BIC hors pétrole, prévu à 317,6 milliards de FCFA, enregistre une hausse de 12,1 milliards de FCFA par rapport à l'estimation à fin 2020 (+4,0%). Cette projection se fonde sur la capacité des services à recouvrer les impôts impayés en raison de la crise sanitaire. Par ailleurs, en dépit du ralentissement des activités en 2020, base de l'impôt BIC attendu en 2021, des efforts seront consentis par les services fiscaux en matière de recouvrement et de lutte contre la fraude;
- les revenus du pétrole et du gaz, projetés à 99,8 milliards de FCFA, augmenteraient de 9,7 milliards de FCFA par rapport aux estimations à fin 2020, en liaison avec la hausse des revenus du pétrole. En outre, il est prévu le recouvrement de 2,6 milliards de revenus de pétrole par an sur 10 ans, à compter de 2020, au titre des arriérés de la PETROCI;
- les impôts sur les revenus et salaires, projetés à 623,1 milliards de FCFA, enregistreraient un accroissement de 90,6 milliards de FCFA par rapport aux estimations à fin 2020 (+17,0%). Cette hausse est en lien avec la politique d'incitation à l'embauche à l'égard des PME, les recrutements dans la fonction publique, la modernisation de l'administration fiscale et le renforcement des opérations de recouvrement des arriérés;

- les impôts sur les revenus des capitaux mobiliers, prévus à 108,7 milliards de FCFA, connaissent une légère hausse de 0,5% par rapport aux estimations à fin 2020. Ce niveau est en relation avec le ralentissement de la collecte des impôts sur les revenus des créances qu'induirait la baisse des crédits à l'économie pour soutenir les investissements. Par ailleurs, les prévisions tiennent compte des effets de la covid-19 en anticipant une distribution relativement plus faible de dividendes;
- la Taxe sur la Valeur Ajoutée en régime intérieur, est prévue à 555,8 milliards de FCFA, en hausse de 85,5 milliards de FCFA par rapport aux estimations à fin 2020, soit une évolution de 18,2%. Cette progression s'expliquerait par l'hypothèse d'une croissance de la consommation (+7,6%) et par des mesures de renforcement de l'efficacité du recouvrement et du contrôle fiscal :
- les droits d'enregistrement et de timbre sont attendus à 187,4 milliards de FCFA, en hausse de 57,7 milliards de FCFA par rapport aux estimations à fin 2020. Le niveau de 2021 est dû à l'impulsion de l'augmentation du volume d'actes sur les sociétés et les transactions immobilières;
- les patentes et licences, prévues à 12,2 milliards de FCFA, connaitraient une baisse de 0,6 milliard de FCFA par rapport aux estimations à fin 2020, en raison de la baisse des activités économiques due à la maladie à coronavirus ;
- les taxes sur boissons et tabacs, attendues à 55,8 milliards de FCFA, afficheraient une hausse de 8,1% par rapport au niveau estimé à fin 2020 ;
- la taxe ad valorem perçue sur le secteur minier baisserait de 1,7 milliard de FCFA par rapport aux estimations à fin 2020, pour se situer à 21,1 milliards de FCFA, en lien avec les mesures

- d'allègement fiscales prises en faveur des entreprises sinistrées par la covid-19 ;
- les taxes sur les télécommunications et la taxe spécifique sur les communications téléphoniques sont prévues respectivement à 61,1 milliards de FCFA et 31,0 milliards de FCFA, en hausse de 12,8 milliards de FCFA et 10,3 milliards de FCFA par rapport aux estimations à fin 2020, en liaison avec les évolutions observées dans le secteur de la téléphonie;
- les taxes à l'importation sur les produits pétroliers sont projetées à 280,8 milliards de FCFA et reposent sur une hypothèse de croissance des volumes de gasoil et de super carburant mis à la consommation respectivement de 4,1% et de 3,2%, soit des volumes mis à la consommation en 2021 de respectivement 1.192,3 millions et 1.092,8 millions de litres. Les taxations du gasoil et du super carburant sont respectivement projetées à 164,1 FCFA/litre et 170,6 FCFA/litre. Les taxes à l'importation sur les produits pétroliers ressortiraient en baisse de 22,6% par rapport aux estimations à fin 2020 :
- les taxes à l'importation sur les marchandises générales sont projetées sur la base d'un taux de croissance du commerce extérieur de 7,7% et d'un taux moyen d'imposition de 25,8%. Prévues à 1008,2 milliards de FCFA, elles progresseraient de 20,3% par rapport aux estimations à fin 2020;
- les taxes à l'exportation, prévues à 456,2 milliards de FCFA, enregistreraient une hausse de 50,0 milliards de FCFA par rapport aux estimations à fin 2020, en lien avec une prévision d'exportation de 2.058.000 tonnes, 86.900 tonnes et 619.786 tonnes respectivement de cacao, de café vert et de noix de cajou, avec des prix CAF moyens respectifs de 1.455,5 FCFA, 1.067,4 FCFA et 741,0 FCFA.

II.2.1.1.2 Recettes non fiscales

Attendues à **88,7 milliards de FCFA**, elles enregistrent une hausse de **18,7 milliards de FCFA** par rapport aux estimations à fin 2020. Elles comprennent 25,3 milliards de FCFA de dividendes attendus par l'Etat, dont 10 milliards de FCFA provenant de PETROCI et 33,8 milliards de FCFA issus de l'occupation du domaine public. Ces recettes intègrent également les recettes de services à hauteur de 29,5 milliards de FCFA, composées des redevances (LONACI et CI logistique), des amendes et condamnations pécuniaires, des droits et frais administratifs, de recettes exceptionnelles (intérêt sur dépôt, commission sur transfert, etc.) et de diverses autres recettes (gains de change, trop perçu sur salaire).

II.2.1.1.3 Dons

Projetés à hauteur de **300,8 milliards de FCFA**, les dons connaissent une baisse de **5,1 milliards de FCFA** par rapport à fin 2020 et comprennent des dons-programmes et des dons-projets.

Les dons-projets, d'un montant de **143,9 milliards de FCFA**, sont principalement sollicités auprès des bailleurs suivants :

- Fonds Mondial: 47,7 milliards de FCFA;
- Gouvernement japonais: 15,4 milliards de FCFA;
- Banque mondiale :13,4 milliards de FCFA ;
- Programme Alimentaire Mondial (PAM): 12,3 milliards de FCFA;
- Fonds des Nations Unies pour la Population : 10,5 milliards de FCFA :
- Banque Africaine de Développement : 6,0 milliards de FCFA ;
- Fonds des Nations unies pour l'enfance : 5,5 milliards de FCFA ;
- Union Economique et Monétaire Ouest Africain : 5,2 milliards de FCFA ;
- Royaume du Maroc : 3,2 milliards de FCFA ;
- Gouvernement américain : 3,0 milliards de FCFA ;

- Union Européenne :2,9 milliards de FCFA ;
- Fonds Mondial pour l'Environnement : 2,6 milliards de FCFA ;
- Kreditanstalt Für Wiederaufbau (KFW): 2,5 milliards de FCFA;
- Power of nutrition: 2,3 milliards de FCFA.

Les dons-programmes, d'un montant de **156,9 milliards de FCFA**, sont attendus de l'Agence Française de Développement (149,8 milliards de FCFA) au titre du C2D et de l'Union Européenne (7,1 milliards de FCFA).

Tableau 4: Prévision des recettes budgétaires 2021

En milliards de FCFA

Natures des recettes	Estimation 2020	Budget 2021
Recettes fiscales	3 499,6	3 946,1
Impôt sur le BIC hors pétrole	305,5	317,6
Impôts sur les revenus et salaires	532,5	623,1
Taxe sur la Valeur Ajoutée en régime intérieur	470,3	555,8
Droits d'enregistrement et de timbres	129,7	187,4
Revenus de pétrole et de gaz	90,1	99,8
Taxes sur les télécommunications	48,3	61,1
Taxes à l'importation sur les produits pétroliers	362,7	280,8
Taxes à l'importation sur les marchandises générales	837,8	1 008,2
Taxes à l'exportation	406,2	456,2
Autres recettes fiscales	316,4	356,1
Recettes non fiscales	70,0	88,7
Dons	305,9	300,8
Dons-projets	190,4	143,9
Dons-programmes	111,9	156,9
Autres dons	3,6	
TOTAL	3 875,6	4 335,6

Sources: DGBF, DGTCP, DGI, DGD, DGE, DGPE

II.2.1.2 Dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires se chiffrent à 6.260,6 milliards de FCFA en 2021 contre 5.807,2 milliards de FCFA en 2020, soit une augmentation de 453,4 milliards de FCFA. Elles représentent 74,5% du budget de l'Etat. Elles portent principalement sur les charges financières de la dette publique (9,6%), les dépenses de personnel (21,8%), les achats de biens et services (8,3%), les transferts (11,6%) et les dépenses d'investissement (23,3%).

II.2.1.2.1 Charges financières de la dette

Les charges financières de la dette s'élèvent à 802,5 milliards de FCFA. Elles portent sur le remboursement des intérêts de la dette intérieure (322,6 milliards de FCFA) et de la dette extérieure (479,9 milliards de FCFA).

II.2.1.2.2 Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel restent conformes à la stratégie de maîtrise de la masse salariale et sont projetées sur la base des hypothèses suivantes :

- la règle d'un recrutement pour deux sorties de carrière au titre des recrutements nouveaux dans les secteurs autres que ceux de l'Education/Formation et de la Santé :
- l'impact des mesures salariales du protocole d'accord que le Gouvernement a signé en 2017 avec les organisations syndicales du secteur public;
- la reforme dans le secteur de la santé visant l'extinction progressive de l'emploi d'aide-soignant, jugé moins performant au regard de la durée de leur formation (06 mois), au profit de celui d'auxiliaire de soins dont la formation se déroule sur trois (03) ans;

- l'impact de la Politique de Scolarisation Obligatoire ;
- l'impact des lois de programmation militaire et de sécurité intérieure.

Pour l'année 2021, les **charges salariales** sont projetées à **1.831,4 milliards de FCFA** contre **1.770,1 milliards de FCFA** en 2020, représentant 38,3% des recettes fiscales. Elles sont en augmentation de 61,3 milliards de FCFA, soit une progression de 3,5% expliquée par :

- des augmentations d'un montant de 134,3 milliards de FCFA liées notamment :
 - ✓ au recrutement ordinaire de 17.417 agents pour 59,9 milliards de FCFA. Ces effectifs se composent de 13.678 personnels civils (dont 9.342 agents du secteur de l'éducation et 2.925 agents de la santé), 1 500 policiers et 2.239 militaires;
 - \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]
 \[
 \]

 \[
 \]

 \[
 \]

 \[
 \]

 \[
 \]

 \[
 \]

 \[
 \]

 \[
 \]

 \[
 \]

 \[
 \]

 \[
 \]

 \[
 \]

 \[
 \]

 \[
 \]

 \[
 \]

 \[
 \]

 \[
 \]

 \[
 \]

 \[
 \]

 \[
 \]

 \[

 \]

 \[
 \]

 \[

 \]
 - √ à la prise en compte des changements de situation administrative pour un coût total de 22,1 milliards de FCFA dont 12,2 milliards au titre des avancements et 9,9 milliards au titre des promotions;
- des diminutions d'un montant de 73 milliards de FCFA liées notamment aux :
 - ✓ sorties de carrière : 11,5 milliards de FCFA pour un effectif de 6.272 agents (4.271 personnels civils, 433 policiers et 1.568 militaires);
 - ✓ anticipation de 500 reports de traitement de 2021 sur 2022: 2,1 milliards de FCFA;
 - ✓ dépenses non reconductibles : 24,5 milliards de FCFA. Il s'agit essentiellement de rappels payés au moment du premier mandatement.

II.2.1.2.3 Biens et services

Les achats de biens et services nécessaires au fonctionnement des services de l'Etat sont projetés en 2021 à 695,9 milliards de FCFA. Ils intègrent notamment les dépenses d'abonnement (consommation d'eau, de téléphone et d'électricité) pour 112,6 milliards de FCFA. La projection de ces dépenses tient principalement compte des consommations attendues des nouveaux services administratifs, de la consommation des nouvelles universités et structures connexes, de l'augmentation des puissances souscrites, de l'extension du réseau d'électrification rurale et de l'éclairage public.

Il convient d'indiquer que des mesures de rationalisation sont mises en œuvre en vue de contenir le niveau des dépenses d'abonnement.

Il s'agit notamment :

- du suivi permanent des sites à grande consommation par le Laboratoire des Bâtiments et des Travaux Publics (LBTP) et par l'Office National de l'Eau Potable (ONEP);
- du réajustement de la puissance souscrite ;
- de la réalisation des travaux de réparation des fuites d'eau ;
- de l'intensification des missions de la Brigade de Contrôle des Abonnements et du Patrimoine de l'Etat (BCAPE) contre les fraudes sur le réseau électrique et d'adduction d'eau de l'Etat;
- de la sensibilisation des consommateurs :
- du renforcement du contrôle de la facturation ;
- de la résiliation des abonnements non utilisés.

Outre les dépenses d'abonnement, les achats de biens et services intègrent les charges de fonctionnement courant des services de l'administration, notamment l'alimentation des armées (40,0 milliards de FCFA), les besoins en carburant de l'armée (14,0 milliards de FCFA), la révision de la liste électorale (6,3 milliards de FCFA) et le fonctionnement

des CEI locales (6,6 milliards de FCFA). Il est également prévu un montant de 15,5 milliards de FCFA pour l'achat de kits scolaires.

II.2.1.2.4 Transferts

Les transferts prévus à 971,0 milliards de FCFA comprennent 24,7 milliards de FCFA pour le fonctionnement des collectivités territoriales, 15,0 milliards pour le fonctionnement du Conseil National de Sécurité et la sécurisation des élections, 145,9 milliards de FCFA au titre des subventions aux écoles privées pour les frais d'écolage des élèves et étudiants affectés par l'Etat dans ces établissements et 56,5 milliards de FCFA pour les bourses et pécules des élèves et étudiants. En outre, la mise en œuvre du plan de soutien économique, social et humanitaire lié à la crise sanitaire due à la covid-19 se poursuit en 2021 avec une allocation de 391,5 milliards de FCFA.

II.2.1.2.5 Investissements

Les dépenses d'investissement programmées en 2021 portent sur un montant total de 1.959,8 milliards de FCFA. Elles sont financées à hauteur de 48,9% par les ressources intérieures et de 51,1% sur des concours extérieurs.

Les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures s'élèvent à 957,8 milliards de FCFA. Elles comprennent 149,8 milliards de FCFA pour le financement des projets dans le cadre du C2D, 56,5 milliards de FCFA pour les Collectivités Territoriales, 10 milliards de FCFA affectés au fonds d'études pour la réalisation des études des projets, 45,4 milliards de FCFA pour le projet de transport urbain d'Abidjan et 11,7 milliards de FCFA pour la Couverture Maladie Universelle dont 8,7 milliards de FCFA pour la prise en charge des cotisations des indigents, 20 milliards de FCFA pour les infrastructures de la CAN 2023 et 3 milliards de FCFA pour la subvention d'exploitation.

Les dépenses d'investissement sur financement extérieur sont projetées à 1.002,0 milliards de FCFA, dont 858,1 milliards de FCFA au titre des emprunts-projets et 143,9 milliards de FCFA pour les donsprojets.

Tableau 5 : Prévision des dépenses budgétaires 2021

En milliards de FCFA **Budget Budget** Natures des dépenses 2020 2021 Charges financières de la dette publique 643,0 802,5 Dette intérieure 252.6 322,6 479.9 Dette extérieure 390.4 Dépenses de personnel 1 770.1 1 831.4 Biens et services 747,9 695,9 112,6 dont Abonnement 110.2 Organisation des élections 75.9 12.9 14,0 Carburant des armées 14.0 Alimentation des armées 41.7 40.0 **Transferts** 545.8 971.0 dont Subventions aux écoles privées 138.9 145,9 Subvention au secteur électricité 14.4 14.2 Fonctionnement CNS et sécurisation des élections 15.0 15.0 Transfert aux collectivités 23.7 24.7 Dépenses d'investissement 2 100,3 1 959,8 957,8 Financement Trésor 932,1 Emprunts-projets 858,1 977,8 143.9 Dons-projets 190.4 **TOTAL** 5 807.2 6 260.6

Sources: DGBF, DGTCP

Les prévisions de recettes et de dépenses budgétaires affichent un déficit budgétaire de **1.924,9 milliards de FCFA** qui sera financé par les ressources de trésorerie.

II.2.2 Ressources et charges de trésorerie

Les ressources et les charges de trésorerie prévues dans le budget pour l'année 2021 s'élèvent respectivement à **3.255,3 milliards de FCFA** et **1.330,3 milliards de FCFA**.

 $\underline{Tableau\ 6}: Pr\'{e}vision\ des\ ressources\ et\ des\ charges\ de\ tr\'{e}sorerie\ 2021$

En milliards de FCFA

Libellés	Budget 2020	Budget 2021
Ressources de trésorerie	2 921,7	3 255,3
Produits de cession des actifs	126,3	126,3
Remboursements de prêts et avances	1,5	10,0
Emprunts sur marchés monétaire et financier intérieurs	1 494,4	1 977,3
Emprunts-projets	977,8	858,1
Emprunts-programmes	321,8	283,6
Charges de trésorerie	1 494,1	1 330,3
Amortissement Dette publique	1 494,1	1 330,3
- Dette intérieure	1 015,1	749,7
- Dette extérieure	479,0	580,7
GAP/EXCEDENT	1 427,7	1 924,9

Sources: DGBF, DGTCP, DGPE

II.2.2.1 Ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont projetées à hauteur de 3.255,3 milliards de FCFA en 2021. Elles sont constituées de produits de cession des actifs, de produits des remboursements de prêts rétrocédés et de produits des emprunts à court, moyen et long termes.

Les produits de cession des actifs sont attendus à hauteur de 126,3 milliards de FCFA. Ces recettes proviennent principalement de la cession des actifs de l'Etat dans les sociétés ORANGE Côte d'Ivoire, Société des Mines d'Ity (SMI), LOYALE VIE et Industrial Promotion Services West Africa (IPS-WA).

Les produits des remboursements des prêts rétrocédés sont prévus à hauteur de 10,0 milliards de FCFA.

Les emprunts sur les marchés monétaire et financier sont prévus à hauteur de 1.977,3 milliards de FCFA. Ce niveau tient compte des mobilisations sur le marché sous-régional et de la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT). Un ensemble varié d'instruments sera utilisé pour répondre aux exigences et besoins du marché, tout en accordant une priorité aux maturités longues, conformément à la SDMT.

Les emprunts-programmes venant en appuis budgétaires sont d'un montant de 283,6 milliards de FCFA et sont attendus notamment de la Banque mondiale (150,0 milliards de FCFA) et de l'AFD (39,8 milliards). Ces appuis intègrent un montant de 49,2 milliards de FCFA qui sera affecté au financement du plan de soutien économique, social et humanitaire.

Les emprunts-projets sont prévus à 858,1 milliards de FCFA et sollicités principalement auprès de :

- Banque mondiale (305,7 milliards de FCFA);
- EXIMBANK CHINE (118,0 milliards de FCFA);
- Banque Islamique de Développement (86,8 milliards de FCFA) ;

- Banque Africaine de Développement (71,5 milliards de FCFA) ;
- Gouvernement chinois (40 milliards de FCFA);
- Gouvernement japonais (37,9 milliards de FCFA);
- Gouvernement français (36,9 milliards de FCFA);
- Banque Ouest Africaine de Développement (30,6 milliards de FCFA);
- Banque Commerciale et Industrielle de Chine (21,7 milliards de FCFA);
- AFREXIMBANK Inde (16,3 milliards de FCFA);
- Fonds koweitien (14,4 milliards de FCFA);
- Banque Européenne d'Investissement (12,9 milliards de FCFA);
- Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (12,6 milliards de FCFA) ;
- United Bank for Africa (10 milliards de FCFA);
- Fonds saoudien (5,8 milliards de FCFA);
- Crédit Agricole Français (5,0 milliards de FCFA).

II.2.2.2 Charges de trésorerie

Les charges de trésorerie, composées du remboursement du capital de la dette publique, sont projetées à 1.330,3 milliards de FCFA en 2021.

Le remboursement du capital de la dette intérieure, prévu à 749,7 milliards de FCFA, est principalement constitué de 702,7 milliards de FCFA de remboursement de titres publics, de 1,8 milliard de FCFA d'échéances de la dette de la BCEAO et de 37,6 milliards de FCFA de remboursement de capital au profit des banques commerciales.

Le remboursement du capital de la dette extérieure, d'un montant de 580,7 milliards de FCFA, intègre 176,3 milliards de FCFA d'échéances au profit des créanciers multilatéraux dont 103,4 milliards de FCFA au titre du FMI et 152,0 milliards de FCFA de règlements en faveur des créanciers du Club de Paris, comprenant les échéances du C2D pour

149,8 milliards de FCFA. Ce remboursement inclut également 35,4 milliards de FCFA d'échéances au titre des autres créanciers bilatéraux et 216,9 milliards de FCFA pour les créanciers privés dont 34,3 milliards de FCFA au titre de l'Eurobond.

Les prévisions de ressources et de charges de trésorerie font apparaître un solde de **1.924,9 milliards de FCFA** qui financera le déficit budgétaire.

II.2.3 Recettes et dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor

Les recettes et les dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor sont projetées à 808,0 milliards de FCFA pour l'année 2021. Elles intègrent 7,7 milliards de FCFA au titre du Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR) et 169,9 milliards de FCFA pour le Fonds d'Entretien Routier (FER). Ces ressources comprennent également 68,0 milliards de FCFA au titre des prélèvements au profit de l'UEMOA (Prélèvement Communautaire de Solidarité), de la CEDEAO (Prélèvement Communautaire de la CEDEAO) et de l'Union Africaine (taxe à l'importation de l'UA).

Par ailleurs, les prélèvements dans le secteur de l'anacarde (pour la structuration de la filière, le financement de la sacherie brousse et le reprofilage des pistes) sont projetés à 25,8 milliards de FCFA.

Les ressources des Comptes Spéciaux du Trésor intègrent également les recettes à transférer aux collectivités territoriales pour 182,7 milliards de FCFA, la Taxe Spécifique Unique (TSU) affectée à la SIR à hauteur de 71,2 milliards de FCFA, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de 13,8 milliards de FCFA et les autres recettes affectées pour un montant de 268,9 milliards de FCFA.

II.3 Analyse par mission des dépenses du budget de l'année 2021

Les dépenses du budget pour l'année 2021 se répartissent par mission comme suit :

- Pouvoirs Publics, Organes de Souveraineté et Gouvernance : 692,8 milliards de FCFA alloués aux organes législatifs (28,8 milliards de FCFA), aux organes exécutifs (169,0 milliards de FCFA), aux organes juridictionnels (15,0 milliards de FCFA), aux organes consultatifs (30,1 milliards de FCFA), aux affaires extérieures (101,5 milliards de FCFA) ainsi que celles relatives à la décentralisation (348,3 milliards de FCFA);
- Défense, Sécurité et Justice : 591,8 milliards de FCFA comprenant notamment, 351,4 milliards de FCFA pour les services des armées, 171,0 milliards de FCFA pour la police et 69,4 milliards de FCFA pour la justice ;
- Administration Générale et Développement Economique : 3.343,2 milliards de FCFA dont 31,5 milliards de FCFA au titre des affaires communes de l'administration générale et financière, 2.477,1 milliards de FCFA pour les finances (comprenant le service de la dette publique à hauteur de 2.132,8 milliards de FCFA), 808,5 milliards de FCFA pour la coordination des affaires budgétaires et de la dépense publique ainsi que 24,1 milliards de FCFA pour la planification, la programmation et les statistiques générales;
- Enseignement, Formation et Recherche: 1.391,0 milliards de FCFA affectés notamment à l'enseignement secondaire technique et professionnel (1.146,5 milliards de FCFA) et à l'enseignement supérieur (244,5 milliards de FCFA);
- Santé et Action Sociale : 510,2 milliards de FCFA dont 411,5 milliards de FCFA pour la conduite de la mission de la santé, 22,5 milliards de FCFA pour la protection de la famille, de la femme et

- de l'enfant ainsi que 76,3 milliards de FCFA pour les actions de protection sociale et d'emploi ;
- Culture, jeunesse, sports et Loisirs: 177,6 milliards de FCFA pour soutenir la promotion de la culture, les activités sportives et la communication;
- Développement des Infrastructures et Equipements Collectifs : 1.157,7 milliards de FCFA destinés notamment à l'équipement et à l'entretien routier (588,8 milliards de FCFA), à l'habitat et à l'urbanisme (64,8 milliards de FCFA), à l'hydraulique (86,1 milliards de FCFA), au pétrole et à l'énergie (268,0 milliards de FCFA) ainsi qu'aux transports et affaires maritimes (82,0 milliards de FCFA);
- Production, Développement Industriel et Commercial : 322,2 milliards de FCFA dont 305,1 milliards de FCFA pour l'agriculture et les ressources halieutiques et un crédit de 13,9 milliards de FCFA à la promotion de l'industrie et des PME ;
- Environnement, Cadre de Vie et Protection de la Nature : 214,5 milliards de FCFA dont 178,5 milliards de FCFA pour la protection de l'environnement et de l'assainissement et 36,0 milliards de FCFA pour la protection de la faune et de la flore.

Tableau 7 : Répartition par mission des dépenses du budget pour l'année 2021

Missions	Budget	Part dans le budge
1. Pouvoirs Publics, Organes de Souveraineté et Gouvernance	692.8	8,2%
dont		1,2,7
Organes législatifs	28,8	0,3%
Organes exécutifs	169,0	2,0%
Organes juridictionnels	15,0	0,2%
Organes consultatifs	30,1	0,4%
Affaires extérieures	101,5	1,2%
Décentralisation	348,3	4,1%
2. Défense, Sécurité et Justice	591,8	7,0%
dont		
Armée	351,4	4,2%
Police	171	2,0%
Justice	69,4	0,8%
3. Administration Générale et Développement Economique	3 343,2	39,8%
dont	,	,
Affaires communes de l'administration générale et financière	31,5	0,4%
Finances	2 477,1	29,5%
Budget et dépense publique	808.5	9.6%
Planification, programmation, prévision et statistiques générales	24,1	0,3%
4. Enseignement, Formation et Recherche	1 391,0	16,6%
dont	,	.,
Enseignement secondaire, technique et professionnel	1 146,5	13,7%
Enseignement supérieur	244,5	2,9%
5. Santé et Action Sociale	510,2	6,1%
dont	111,2	2,172
Santé	411,5	4,9%
Protection Famille, Femme et enfant	22,5	0,3%
Emploi et protection Sociale	76,3	0,9%
6. Culture, Jeunesse, Sports et Loisirs	177,6	2,1%
dont	,-	,
Culture	24,8	0,3%
Sports	109,4	1,3%
Jeunesse et Emploi des Jeunes	14,0	0,2%
7. Développement des Infrastructures et Equipements Collectifs	1 157.7	13.8%
dont		.,
Equipement et Entretien Routier	588,8	7,0%
Habitat et urbanisme	64,8	0,8%
Hydraulique	86,1	1,0%
Pétrole et Energie	268,0	3,2%
Transports et affaires maritimes	82,0	1,0%
8. Production, Développement Industriel et Commercial	322.2	3,8%
dont	,	.,,
Agriculture et ressources halieutiques (y/c FIMR)	305,1	3,6%
Industrie et promotion PME	13,9	0,2%
9. Environnement, Cadre de Vie et Protection de la Nature	214,5	2,6%
dont	,-	_,
Protection de l'environnement et Assainissement	178.5	2,1%
Protection de la faune et de la Flore	36,0	0,4%
TOTAL	8 389,9	100,0%

Source: DGBF

II.4 Dépenses de lutte contre la pauvreté

À travers le budget pour l'année 2021, le Gouvernement entend poursuivre sa politique de lutte contre la pauvreté et les disparités sociales. Par conséquent, il accorde une attention particulière aux dépenses favorisant l'amélioration des conditions de vie et du bien-être des populations les plus défavorisées.

C'est dans cette optique que le budget pour l'année 2021 prévoit une dotation de **2.863,8 milliards de FCFA** au titre des dépenses "propauvres". Ce niveau enregistre une augmentation de 4% par rapport à 2020 et représente 7,6% du PIB. Ces dépenses couvrent différents secteurs sociaux.

Au titre de **l'Éducation**, les crédits prévus se chiffrent à **1.390,6 milliards de FCFA** et couvrent notamment l'acquisition de manuels, de kits scolaires et de mallettes pédagogiques ainsi que la construction, l'équipement et la réhabilitation des infrastructures scolaires. Ces crédits prennent également en compte le renforcement des moyens de fonctionnement des structures éducatives, les bourses et les subventions aux écoles privées.

Pour ce qui concerne la division **santé**, une inscription budgétaire de **466,7 milliards de FCFA** est prévue, entre autres, pour les opérations de réhabilitation et de rééquipement des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU), des hôpitaux généraux et des autres structures sanitaires. Cette inscription prend aussi en compte la consolidation des actes de prévention et de lutte contre les pathologies et endémies ainsi que la lutte contre le VIH/SIDA.

Les crédits inscrits au titre des **affaires sociales** s'élèvent à **63,8 milliards de FCFA** et sont destinés à l'équipement des orphelinats, des pouponnières et des centres sociaux, à la formation du personnel d'appui

ainsi qu'à la prise en charge des indigents, des populations vulnérables et victimes de catastrophes.

Les secteurs de l'agriculture ainsi que des ressources animales et halieutiques bénéficient d'une inscription budgétaire globale de 165,7 milliards de FCFA qui couvre les programmes de développement et de promotion de l'agriculture, les projets d'aménagement hydro-agricole, de diversification agricole, de gestion des terroirs et d'équipement rural. Cette inscription prend également en compte l'appui à l'élevage, à la production laitière, à la pêche, à l'aquaculture et à l'agriculture vivrière, ce qui favorise la consolidation de la politique de l'autosuffisance alimentaire.

Des crédits de 267,1 milliards de FCFA sont prévus pour l'assainissement et l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et en fourniture d'électricité. Ils sont consacrés notamment aux actions d'assainissement et à l'enlèvement des ordures ménagères, ainsi qu'à l'hydraulique urbaine et villageoise par la réparation et l'installation de pompes à motricité humaine. La poursuite des programmes d'électrification rurale et d'extension des réseaux électriques urbains est également prise en compte.

Les collectivités territoriales disposent d'une subvention de **87,4 milliards de FCFA** pour mener les actions de développement économique et social dans leurs différentes localités.

CONCLUSION

D'un niveau de **8.398,9 milliards de FCFA**, le budget au titre de l'année 2021, deuxième budget élaboré sous la forme de budget-programmes, est en hausse de 337,9 milliards de FCFA par rapport au budget initial 2020, soit une progression de 4,2%.

Le présent budget a été conçu dans un contexte marqué par la crise sanitaire mondiale de la Covid-19 avec ses effets négatifs sur l'économie. Il vise donc à soutenir la mise en œuvre des actions prioritaires du Gouvernement, notamment la redynamisation de l'activité économique à travers la poursuite du plan de soutien économique, social et humanitaire mis en place pour faire face aux effets négatifs de la crise liée à la Covid-19. Une attention particulière est donc portée à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers, entre autres, la poursuite du renforcement des systèmes sanitaire et éducatif, ainsi que l'affermissement du dispositif sécuritaire. Ce projet de budget contribue, en outre, à la poursuite de la consolidation de la transformation structurelle de l'économie.

En vue de garantir l'atteinte des objectifs susmentionnés, un accent sera mis sur le respect scrupuleux de la discipline budgétaire et des règles encadrant le nouveau mode de gestion budgétaire qu'est le budget-programmes.

ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage Budgétaire de l'année 2021

Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales

Annexe 3: Evolution des recettes non fiscales

Annexe 4 : Evolution des ressources du budget de l'Etat

Annexe 5 : Evolution des dépenses du budget de l'Etat

Annexe 6 : Masse salariale 2021

Annexe 7 : Répartition des dépenses du budget de l'Etat pour l'année 2021 selon la classification fonctionnelle

Annexe 8 : Dépenses de lutte contre la pauvreté du budget 2021

Annexe 9 : Plan de trésorerie prévisionnel et mensualisé de l'exécution du budget de l'Etat au titre de l'année 2021

Annexe 10 : Situation des restes à payer de l'Etat à fin août 2020

Annexe 11 : Situation des restes à recouvrer à fin août 2020

Annexe 1 : Cadrage Budgétaire 2021

En milliards de ECEA Budget 2021 DEPENSES RESSOURCES Budget 2020 Budget 2020 Budget 2021 RECETTES ET DEPENSES BUDGETAIRES RECETTES FISCALES 3 940 8 CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE PUBLIQUE 802 5 3 946 1 322.6 479.9 2 226 3 2 189.8 dont revenus de pétrole 27.0 35.6 2,6 64.4 ERSONNEL 1 770,1 1 831,4 dont arriérés dus par PETROCI 2,6 64,2 1 265,9 94,9 153,8 154,1 1 315,2 98,8 154,1 159,8 revenus de gaz Gestion Solde Police - TRESOR 12,1 10.9 **11,0** 10,1 Militaire dont impôts sur revenus et salaires Institutions nationales 59.3 60.0 - DGD (hors PCS, PCC et SGS) 1 702,4 1 745,3 Rémun. Person. local ambass 24,1 24,6 6,2 11.8 6,2 12.8 Transferts aux collect. Décen Divers BIENS ET SERVICES 747.9 695.9 110,2 75,9 14,0 1,0 RECETTES NON FISCALES 112,6 12,9 14,0 1,0 79,0 88.7 Abonnement Organisation des élections 49,1 29,7 0,0 Recettes non fiscales Trésor 54,8 33,8 0,0 Revenus du domaine DGI Carburant des armées Fonds de reserves Café-cacao Bonus de signature secteur pétrolier Licences de télécommunication 0,2 0,1 Alimentation des armées 41,7 40,0 Kits scolaires 15.5 Autres achats de biens et services 499.9 505.2 RANSFERT 545,8 971,0 9/1,0 145,9 14,2 15,0 56,5 24,7 391,5 Subventions aux ecoles privées 138.9 Subvention au secteur électricité 14,0 15,0 50,2 Fonctionnement CNS et sécurisation des élections Bourses et nécules Transfert aux collectivités 23.7 Plan de soutien économique, social et humanitaire/Coronavirus Autres transferts 304.0 323.3 300,8 156,9 149,8 169 3 NVESTISSEMENT 2 100 3 1 959.8 Dons programmes 957,8 AFD (C2D) Trésor 154,9 51,3 8,0 10,0 149,8 56,5 8,0 10,0 10,0 Projets C2D et PCD (AFD et Espagne) GVT Espagnol (PCD) 7,3 14.4 0.0 7,1 Investissement des collectivités Investissement CNS 190.4 Fonds d'Etudes 143.9 Dons projets Restructuration des banques 5.0 45,4 20,0 11,7 646,4 Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA) 47,4 Infrastructures CAN 2023 20.0 Couverture Maladie Universelle (CMU) 635.5 Autres investissements 1 002,0 Financement extérieur des projets 1 168,2 Emprunts-projets 977,8 190,4 858,1 143,9 Dons-projets TOTAL DES RECETTES BUDGETAIRES (I) 4 379.5 4 335.6 TOTAL DES DEPENSES BUDGETAIRES (II) 5 807,2 6 260.6 Solde budgétaire de l'Administration centrale (I)-(II) -1 427.7 -1 924.9 RESSOURCES ET CHARGES DE TRESORERIE 1 330,3 749.7 Privatisation et ventes d'actifs nortissement de la dette publique 1,5 Transfert des entreprises/dette rétrocédée Dette intérieure Emprunts sur marchés monetaire et financier Dette extérieure 580,7 321.8 Emprunts programmes 283 6 152,5 113.5 Banque Mondiale
Banque Africaine de Développement 150.0 25,0 39.8 AFD (Autre appui budgétaire) Allemagne 19,6 Autres (BFL etc.) 49.2 977,8 858,1 TOTAL DES RESSOURCES DE TRESORERIE (III) 2 921.7 3 255.3 TOTAL DES CHARGES DE TRESORERIE (IV) 1 494.1 1 330.3 Solde de trésorerie (III)-(IV) 1 427.7 1 924.9 RECETTES ET DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR Fonds d'Investissements en Milieu Rural (FIMR) Programme d'Investissements en Milieu Rural / FIMR 7.7 169,9 182,7 71,2 Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER) 147,1 169,9 Programme d'entretien routier / FER 147,1 Recettes affectées aux collectivités 159 9 182.7 Dépenses des collectivités sur recettes affectées 159 9 TSU SIR 61,2 71,2 TSU SIR Prélèvement communautaire (PCC-PCS) 55,0 59,3 Prélèvement communautaire (PCC-PCS) 55,0 59,3 Taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA) 92 8.7 Taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA) 92 8.7 26,6 25,8 26,6 25,8 Parafiscalité anacarde Parafiscalité anacarde 8,4 13,8 13,8 Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) Autres recettes affectées et parafiscalité 284,6 268,9 Autres dépenses sur recettes affectés 284,6 268,9 TOTAL DES RECETTES DES CST (V) 759,7 808,0 TOTAL DES DEPENSES DES CST (VI) 759,7 808,0 TOTAL RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT (I)+(III)+(V) 8 061,0 8 398,9 TOTAL DEPENSES DU BUDGET DE L'ETAT (II)+(IV)+(VI) 8 061,0 8 398,9 GAP/EXCEDENT 0,0 0,0 PIB nominal 36 044,0 37 698,5 Masse salariale en % du PIB 4.9% 4.9% Recette fiscale TOFE 4 742,1 4 780,3 Masse salariale en % des recettes fiscales 37,3% 38,3% 13,2% Pression fiscale Investissement Budget en % du PIB

Source: DGBF, DGE, DGTCP, DGI, DGD

<u>Annexe 2</u>: Evolution des recettes fiscales

En milliards de FCFA

									En milliards de FCFA
	Budg	et 2017	Budg	et 2018	Budg	et 2019	Budg	et 2020	Budget 2021
	Collectif	Réalisation	Initial	Réalisation	Initial	Réalisation	Initial	Estimation	Duuget 2021
RECETTES FISCALES BUDGETAIRES	3 070,9	3 087,5	3 375,0	3 207,8	3 649,1	3 462,0	3 940,8	3 499,6	3 946,1
dont recettes hors DUS	2 667,0	2 641,9	3 011,0	2 827,1	3 267,0	3 046,9	3 521,6	3 093,4	3 489,9
<u>DGI</u>	<u>1 664,3</u>	1 644,3	1 860,5	1 770,4	2 085,9	1 900,9	2 226,3	1 884,2	2 189,8
Impôts directs	926,9	909,7	1 068,1	1 046,4	1 206,4	1 057,0	1 262,4	1 022,0	1 132,5
· -			,	,	,				
Impôts sur bénéfices - BIC hors pétrole	388,6 299,1	393,8 306,8	442,6 348,7	462,4 354,1	520,4 401,5	459,2 334,5	509,3 414.4	389,9 305,5	410,8 317,6
- BIC nots petrole - BIC pétrole et gaz	65,8	64,1	64,5	87,3	80,6	102,2	66,3	63,1	66,9
dont gaz imputé	47.8	55.2	46,2	47,8	46,2	52,2	46,2	45,1	43,7
- Impôt synthétique	4,6	4,4	7,2	5,1	7,2	5,2	7,1	3,6	5,4
- Prélèvement AIRSI	19,1	18,6	22,1	15,8	31,1	17,3	21,5	17,7	20,8
Impôts sur revenus et salaires (hors FDFP)	445,8	430,6	518,0	475,9	565,3	503,3	605,6	523,9	613,0
- Impôts sur traitement et salaire	378,7								
 Contribution employeur (hors FDFP) 	67,1								
Contribution pour la sortie de crise (ex CRN)				0,2		0,0			
Impôts fonciers		0.50	40= 4	407.0	400 =	3,7		400.0	400 =
Impôts sur revenus capitaux mobiliers/IRC	92,6	85,3	107,4	107,9	120,7	90,8	147,5	108,2	108,7
Impôts indirects	737,3	734,6	792,4570	724,0	871,5	843,9	963,9	862,2	1 057,3
TVA (hors part secteur électricité)	360,6	347,0	426,4	384,3	484,4	434,4	533,9	470,3	555,8
TOB (ex TPS)	66,0	62,4	73,0	66,1	76,9	70,4	85,0	77,3	98,0
Taxes sur boissons et tabacs	35,0	35,2	43,2	43,3	50,4	49,3	59,3	51,7	55,8
Droits d'enregistrement et de timbre	124,7	148,0	89,8	85,6	113,1	133,1	127,6	129,7	186,4
dont enregistrement café cacao	59,2	80,7	0,0	12,9	33,3	53,5	41,0	42,8	89,2
Patentes et Licences	12,8	24,5	23,0	26,6	11,8	18,2	12,6	12,9	12,2
Taxe sur les télécommunications	61,6	44,9	54,9	44,5	56,2	53,3	63,2	48,3	61,1
Taxe spécifique sur les télécommunications téléphoniques	27,2	23,7	27,4	20,7	30,5	16,2	35,6	20,7	31,0
Taxe sur caoutchouc	2,0	5,1	7,0	0,0	0,0	0.1	0,0	0,0	
Taxe ad valorem (secteur minier)	17,0	14,3	18,0	13,9	11,8	18,5	19,0	22,8	21,1
Accises et autres taxes indirectes (hors revenus du domaine et taxes									-
affectées)	2,2	2,0	2,1	1,5	1,8	5,4	2,6	1,6	3,0
Taxe d'exploitation de pétrole et gaz	28,2	27,5	27,7	37,4	34,6	43,1	25,1	27,0	32,9
dont gaz imputé	20,5	23,5	19,8	20,5	19,8	0,0	18,1	19,3	20,5
Nouvelle taxes	20,0	20,0	75,0	20,0	75,0	2,0	10,1	0,0	20,0
Exonérations fiscales					8,0	0,0		0,0	
						· ·		1	
TRESOR	<u>8,5</u>	9,3	9,4	<u>11,3</u>	9,4	<u>12,1</u>	<u>12,1</u>	<u>8,7</u>	<u>11,0</u>
Impôts directs	6,9	7,6	7,8	9,9	7,8	10,7	10,9	8,7	10,1
Impôts sur revenus et salaires	6,9	7,6	7,8	9,9	7,8	10,7	10,9	8,7	10,1
Impôts fonciers (y/c RS 15% Loyer)						0,0	0,0	0,0	0,0
Impôts indirects	1,6	1,7	1,6	1,3	1,7	1,4	1,2	0,0	1,0
Timbres et vignettes Autres indirects	1,6	1,7	1,6	1,3	1,7	1,4	1,2	0,0 0,0	1,0 0,0
DGD	1 398,2	1 433,9	1 505,1	1 426,2	1 553,7	1 549,1	0,0 1 702,4	1 606,7	1 745,3
Droits et taxes à l'importation	994,3	988,3	1 141,2	1 045,4	1 171,6	1 134,0	1 283,2	1 200,5	1 289,1
Taxes sur produits pétroliers (hors TSU FER en compte spécial	· ·		,	,	,	,	_	,	
à partir de 2015)	192,4	202,8	265,8	201,3	229,4	109,5	289,6	362,7	280,8
Taxes hors produits pétroliers (hors SGS, PCS et PCC)	801,8	785,5	875,4	844,1	942,2	1 024,5	993,6	837,8	1 008,2
Taxes à l'exportation	403,9	445,6	363,9	380,8	382,1	415,1	419,2	406,2	456,2
REVENUS DU DOMAINE	21,0	23,6	23,6	34,0	32,3	17,9	29,7	26,0	33,8
RECETTES FISCALES AFFECTEES ET PARAFISCALITE	550,0	555,1	638,2	611,2	727,5	682,8	759,7	672,1	808,0
FDFP	17,6	18,4	20,5	20,4	24,6	22,3	28,0	22,0	27,9
Fonds de financement de la salubrité urbaine / ANAGED	31,1	29,8	25,2	33,8	34,3	44,3	50,8	40,0	49,6
ONAD			10,1	10,1	8,6	7,1	12,7	10,0	12,4
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)-ANAGED TVA secteur électricité	16,2	35,9	3,0 26,5	5,6 35,8	4,8 29,9	6,2 50,4	8,4 42,2	9,8 28,9	13,8 32,7
Vignettes et patentes Part FER	26,4	26,1	33,5	21,2	30,9	28,0	32,3	23,6	45,1
Transfert TSU au Fonds d'Entretien Routier (FER)	78,1	82,1	93,6	94,9	117,4	106,1	114,8	101,3	109,6
PCS, PCC, UA et SGS	88,4	83,1	89,8	94,1	105,3	68,0	103,7	90,9	103,5
Recettes affectées aux collectivités FIMR	123,4 14,5	100,4 13,6	149,3 13,4	110,6 8,7	159,4 12,5	121,7 11,0	159,9 7,7	133,0 7,7	182,7 7,7
Redevances Café Cacao Part CCC- Sacherie brousse	38,3	40,1	32,5	29,0	33,3	11,0	27,8	27,8	28,0
Fonds d'Investissement Agricole (2QC)	12,4	10,3	10,6	5,3	10,8	17,2	4,7	4,7	4,7
TSU SIR	52,2	55,6	55,6	67,0	53,1	68,5	61,2	60,5	71,2
DUS anacarde transféré à la filière (30%) Taxe Spécifique sur Equipement (TSE)					40.0	40.4	40.0	40.0	
Laxe Spécifique sur Equipement (TSE) Parafiscalité anacarde			23,6	25,3	16,0 26,6	19,1 8,1	16,0 26,6	16,0 25,6	25,8
Recettes de péages (FER)					,	0,0		15,2	15,3
Autres Taxes affectées	51,3	59,7	51,0	49,5	60,0	90,7	62,9	55,3	78,2
TOTAL RECETTES FISCALES (hors FIMR)	3 627,4	3 652,6	4 023,4	3 844,3	4 396,3	4 151,7	4 742,1	4 189,9	4 780,3
PIB nominal	23 599,5	29 955,0	25 867,3	32 222,3	27 484,7	34 298,9	36 044,0	35 124,6	37 698,5
Pression fiscale TOFE	15,4%	12,2%	15,6%	11,9%	16,0%	12,1%	13,2%	11,9%	12,7%

Source: DGBF, DGE, DGTCP, DGI, DGD

<u>Annexe 3</u>: Evolution des recettes non fiscales

En milliards de Franc CFA

	Budge	t 2019	Budge	et 2020	Dudget 2024
	Initial	Réal.	Initial	Est.	Budget 2021
Recettes non fiscales du Trésor	32,5	75,6	49,1	43,8	54,8
Dividendes PETROCI	5,0	9,8	8,2	8,2	10,0
Autres Dividendes (SIB,SGBCI, autres)	9,0	18,2	11,8	11,8	15,3
Recettes des services	18,5	47,6	29,1	23,9	29,5
Revenus du domaine	32,3	17,9	29,7	26,0	33,8
Bonus de signature		8,1			
Redevance téléphonie cellulaire	20,6	19,4	0,2	0,2	0,1
TOTAL	85,3	120,9	79,0	70,0	88,7

Source: DGBF, DGE, DGTCP, DGI

Annexe 4 : Evolution des ressources du budget de l'Etat

En milliards de FCFA

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	2021*
Nature des recettes	Collectif	Collectif	Collectif	Collectif	Budget voté	Budget voté	Budget voté	Budget voté
RESSOURCES INTERIEURES	3 590,0	4 182,3	5 140,9	5 074,6	5 471,1	6 014,4	6 401,7	6 956,4
Recettes fiscales	2 539,0	2 719,4	3 043,3	3 070,9	3 406,0	3 669,1	3 940,8	3 946,1
Recettes non fiscales	137,3	243,3	108,3	144,6	116,2	188,8	79,0	88,7
Transfert des entreprises	0,7	0,6	0,7	0,7	0,7	1,5	1,5	10,0
Produits de privatisation	41,7	41,9	34,3	23,9	2,8	102,0	126,3	126,3
FIMR (fonds café cacao)	8,4	9,0	13,9	14,5	13,4	12,5	7,7	7,7
Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER)		28,8	91,9	104,5	127,2	148,3	147,1	169,9
Autres recettes affectées			345,6	431,0	497,6	566,7	605,0	630,4
Recettes exceptionnelles			100,0	12,4				
Titres publics-Emissions	905,2	1 181,9	1 437,9	1 296,8	1 310,7	1 429,0	1 494,4	1 977,3
RESSOURCES EXTERIEURES	817,5	1 013,7	1 024,9	1 373,0	1 285,2	1 319,9	1 659,3	1 442,5
Appuis budgétaires	261,4	254,1	274,7	447,4	369,1	379,7	491,1	440,5
Ressources des projets et dons programmes	556,1	759,6	750,2	925,6	916,1	940,2	1 168,2	1 002,0
Emprunts-projets	319,9	495,4	522,4	681,3	755,8	780,4	977,8	858,1
Dons-projets	236,2	264,2	227,8	244,3	160,3	159,8	190,4	143,9
TOTAL GENERAL	4 407,5	5 196,0	6 165,8	6 447,6	6 756,3	7 334,3	8 061,0	8 398,9

Source : DGBF, DGE, DGTCP, DGI, DGD

^(*) N.B.: Pour des besoins de comparabilité, les données des années 2020 et 2021 ont été présentées selon le format précédent celui correspondant au budget-programmes.

Annexe 5 : Evolution des dépenses du budget de l'Etat

En miliards de FCFA

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	2021*
Nature des dépenses	Collectif	Collectif	Collectif	Collectif	Budget voté	Budget voté	Budget voté	Budget voté
DETTE PUBLIQUE	1 129,0	1 295,0	1 340,3	1 459,8	1 547,3	1 821,4	2 137,1	2 132,8
Dette intérieure	814,3	856,4	860,5	884,2	919,0	1 062,4	1 267,7	1 072,2
Dette extérieure	314,7	438,6	479,8	575,5	628,3	759,1	869,4	1 060,6
DEPENSES ORDINAIRES	1 964,1	2 361,0	2 487,9	2 691,0	2 737,8	2 877,7	3 063,9	3 498,3
Abonnement	49,1	62,5	81,4	90,6	97,9	104,1	110,2	112,6
Personnel	1 175,7	1 328,4	1 434,0	1 512,2	1 635,4	1 720,8	1 770,1	1 831,4
Autres dépenses de fonctionnement	739,3	970,2	972,5	1 088,2	1 004,6	1 052,7	1 183,6	1 554,3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 314,4	1 540,0	1 992,0	1 865,9	1 997,2	2 095,2	2 281,7	2 163,2
Trésor	758,3	780,4	1 241,8	940,3	1 081,1	1 154,9	1 113,5	1 161,2
dont Investissements FIMR, FER et Parafiscalité anacarde	8,4	37,8	105,8	119,0	164,1	187,5	181,4	203,4
Emprunts	319,9	495,4	522,4	681,3	755,8	780,4	977,8	858,1
Dons	236,2	264,2	227,8	244,3	160,3	159,8	190,4	143,9
DEPENSES SUR RECETTES AFFECTEES (hors FIMR, FER et parafiscalité anacarde)			345,6	431,0	474,0	540,0	578,3	604,6
TOTAL	4 407,5	5 196,0	6 165,8	6 447,6	6 756,3	7 334,3	8 061,0	8 398,9

Source : DGBF

^(*) N.B.: Pour des besoins de comparabilité, les données des années 2020 et 2021 ont été présentées selon le format précédent celui correspondant au budget-programmes.

Annexe 6 : Masse salariale 2021

En milliards de FCFA

	En milliards de FCFA
Libellé	Budget 2021
Gestion par la Solde	1 315,2
661100 Fonctionnaires de catégorie A	1 175,0
662200 Rémunération du personnel occasionnel	0,2
669900 Dépenses non ventilées	7,7
Solde de la Police	98,8
661500 Traitement de base police	89,7
664100 Cotisations retraite des personnels sous statut	9,1
Solde des militaires	154,1
661700 Traitement de base des militaires	125,5
663990 Autres primes et indemnités	12,7
664200 Cotisations retraite des personnels militaires	15,9
Subventions aux EPN et autres organismes	159,8
639100 Subventions d'équilibre-personnel	17,5
641210 Transferts pour dépenses de personnel	31,3
Institutions Nationales	60,0
639100 Subvention d'équilibre-personnel	2,5
641110 Transferts pour dépenses de personnel	54,2
643210 Transferts aux Institutions Nationales pour dépenses de personnel	1,5
663990 Autres primes et indemnités	1,7
Rémunération du personnel local des ambassades	24,6
662200 Remuneration du personnel occasionnel	2,4
662300 Remuneration des gens de maison	0,8
662400 Remuneration du personnel sous contrat en poste a l'etranger	8,8
664900 Cotisations sociales non ventilees	3,2
665300 Frais de scolarite du personnel des ambassades	3,8
Autres	5,7
Transferts aux Collectivités Décentralisées-personnel	6,2
642110 Transferts pour dépenses de personnel	0,5
642210 Transferts pour dépenses de personnel	5,7
DIVERS	12,8
632100 Subventions d'équilibre-Personnel	0,5
662190 Autres rémunérations du personnel sous contrat et et des décisionnaires	သ ့်မ
663990 Autres primes et indemnités	4,6
664320 Cotisations CNPS des agents contractuels et décisionnaires Part employer	0,9
669900 Dépenses de personnel non ventilées	1,0
Autres	2,4
TOTAL MASSE SALARIALE BUDGET	1 831,4
Pourcentage du PIB	4,9%
Pour mémoire : PIB 2021 = 37 698.5	

Source: DGBF, DGE, DGTCP, DGI Pourcentage du PIB
Pour mémoire : PIB 2021 = 37 698,5

Annexe 7 : Répartitition des dépenses du budget de l'Etat pour l'année 2021 selon la classification fonctionnelle

8 398,9	8 061,0	TOTAL	Source - DGRE
116,3	63,9	Protection Sociale, nca	109
22,8	20,7	Famille et enfants	104
139,0	84,6	Protection sociale	10
188,0	152,3	Enseignement, n.c.a	98
244,5	259,8	Enseignement supérieur	94
365,5	362,3	Enseignement secondaire	92
593,0	567,6	Enseignements préélémentaire et primaire	91
1 390,9	1 342,0	Enseignement	9
10,9	10,6	Loisirs, culture et culte, n.c.a	86
2,2	2,1	Culte et autres services communautaires	84
17,1	17,4	Services culturels	82
121,3	152,2	Services récréatifs et sportifs	81
151,4	182,2	Loisirs, culture et culte	8
217,8	200,5	Santé, n.c.a	76
248,8	245,7	Services hospitaliers	73
466,6	446,1	Santé	7
610,4	798,9	Logement et équipements collectifs, n.c.a	66
86,1	113,7	Alimentation en eau	63
43,2	43,6	Logement	61
739,7	956,2	Logements et équipements collectifs	6
178,5	156,6	Protection de l'environnement, n.c.a	56
36,0	35,7	Préservation de la biodiversité et protection de la nature	54
214,5	192,4	Protection de l'environnement	5
185,0	25,5	Affaires économiques, n.c.a	49
80,3	80,3	Communications	46
82,0	59,1	Transports	45
4,1	4,0	Industries extractives et manufacturières, construction	44
268,0	335,8	Combustibles et énergie	43
305,1	163,7	Agriculture, sylviculture, pêche et chasse	42
924,4	668,3	Affaires économiques	4
69,4	71,0	Tribunaux	33
171,0	165,4	Services de protection civile	32
240,4	236,4	Ordre et sécurité publics	3
126,5	133,4	Défense, n.c.a	25
84,3	74,4	Défense civile	22
140,5	141,5	Défense militaire	21
351,3	349,3	Défense	2
2 132,8	2 137,1	Opérations concernant la dette publique	17
31,5	32,3	Servies généraux	13
1 616,3	1 434,0	Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales étrangères	11
3 780,6	3 603,4	Services généraux des administr	1
Budget 2021	Budget 2020	s Groupes	Divisions

Source : DGBF

ANNEXE 8: EVOLUTION DES DEPENSES PRO-PAUVRES (toutes sources de financement confondues)

Montants en Francs CFA

		Source: DGRE
2 863 818 733 654	2 754 912 369 729	TOTAL
3 079 453 241	1 191 913 848	11.3 Développement du tourisme et de l'artisanat
15 967 459 313	15 242 297 266	11.1 Promotion et insertion des jeunes
19 046 912 554	17 256 788 801	11 Autres domaines de lutte contre la pauvreté
20 445 829 873	17 723 829 873	10.2 Habitats et logements sociaux
1 839 680 000	1 016 480 000	10.1 Construction et réhabilitation
22 285 509 873	18 740 309 873	10 Reconstructions et réhabilitations
87 436 397 178	81 207 613 906	09.1 Décentralisation
87 436 397 178	81 207 613 906	09 Décentralisation
24 655 351 326	21 821 971 878	08.4 Prise en charge des indigents, des victimes de guerre et de catastrophes
1 555 062 246	2 128 224 270	08.3 Formation au personnel d'appui
2 456 538 151	1 737 216 911	08.2 Orphélinats, pouponnières et centres sociaux
1 348 446 949	1 342 334 370	08.1 Formations destinées aux femmes
33 807 974 428	19 694 481 791	08.0 Administration générale
63 823 373 100	46 724 229 220	08 Affaires Sociales
377 192 389 823	391 756 357 309	07.3 Autres travaux routiers
1 000 000 000	1 500 000 000	07.2 Constructions d'ouvrages d'art
2 915 972 810	2 745 047 752	07.1 Entretiens pistes rurales
381 108 362 633	396 001 405 061	07 Routes et ouvrages d'art
179 671 /20 000	143 443 543 597	Ub.1 Acces a l'electricite
000 007 120 001	140 440 540 507	
139 671 720 000	143 443 545 597	O6 Energie
49 751 785 183	51 716 649 516	05.2 Protection de l'environnement et lutte contre la pollution
77 669 676 981	56 601 342 461	05.1 Accès à l'eau potable et assainissement
127 421 462 164	108 317 991 977	05 Eau et Assinissement
49 779 050 819	49 715 805 923	04.06 CHU et Institutions médico-spécialisés
22 934 739 376	24 721 428 427	04.05 VIH/SIDA
36 274 362 841	33 531 307 788	04.04 Santé infantile, maternelle et nutrition
48 987 339 148	47 470 599 966	04.03 Programme de lutte contre les pathologies et les endemies
14 496 397 048	15 570 300 000	04.02 Soins de santé préventive (programme élargie de vaccination)
60 734 730 520	60 679 337 067	04.01 Système de santé primaire
233 472 109 259	214 547 220 829	04.00 Administration générale santé
466 678 729 011	446 236 000 000	04 Santé
228 901 409 224	242 088 330 420	03.4 Enseignement supérieur et recherche scientifique
510 052 511 638	478 455 911 177	03.3 Sécondaire général, technique et professionnel
350 650 630	267 242 613 890 267 242 613 890	03.1 Education prescolaire et enseignement primaire
58 321 680 044	54 184 198 006	03.0 Administration générale
1 390 607 034 014	1 342 712 135 525	03 Education
12 620 390 458	9 446 190 458	02.2 Pêche et aquaculture
2 072 443 809	1 442 302 190	02.1 Appui à l'elevage et à la production laitière
8 602 297 398	8 357 705 519	02.0 Administration générale / formation et encadrement
23 295 131 665	19 246 198 167	02 Ressources Halieutiques et Production Animale
7 653 635 000	7 667 000 000	01.4 Autres investissements en milieu rural (FRAR,FIMR)
4 482 326 598	1 252 326 598	01.3 Aménagement hydro-agricole
32 077 659 938	32 977 701 501	01.2 Formation et encadrement
15 059 438 709	14 952 937 337	01.1 Programme de développement et de promotion de l'agriculture
83 171 041 217	78 176 186 166	01.0 Administration générale
142 444 101 462	135 026 151 602	01 Agriculture et développement rural
Budget	Budget	Domaines
2021	0000	

Source: DGBF Evolution PIB %PIB

36 044,0 7,6%

4,0% **37 698,5 7,6%**

Annexe 9 : Plan de trésorerie prévisionnel et mensualisé de l'exécution du budget de l'Etat au titre de l'année 2021

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	TOTAL 2021
(En milliards de F CFA)	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév
RECETTES	336,7	282,4	304,9	350,3	291,4	375,3	300,9	272,7	334,4	394,3	306,6	432,1	3 981,9
A - Recettes fiscales	328,5	274,2	296,6	342,1	283,1	367,1	292,7	264,4	326,2	286,0	298,3	397,5	3 756,9
*DGI	164,4	117,2	139,8	211,4	144,5	234,2	156,4	140,3	201,4	151,5	134,2	205,3	2 000,6
* Trésor	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	11,0
* DGD	163,2	156,1	155,9	129,8	137,7	132,0	135,4	123,3	123,9	133,6	163,2	191,3	1 745,3
B - Recettes non fiscales	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	108,2	8,2	34,6	225,0
* Recettes non fiscales du Trésor	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	54,8
dont - Recettes des services du Trésor	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	54,8
* Versements des entreprises / Cessions créances	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	10,0
* Revenus du domaine	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	33,8
* Privatisation et ventes d'actifs										100,0		26,3	126,3
* Licence télécommunication												0,1	0,1
DEPENSES	378,7	399,0	556,4	581,4	478,4	662,8	412,8	405,8	524,3	757,2	509,7	733,2	6 399,7
A - Dépenses obligatoires	228.1	218.1	354.7	385.4	282.4	423,0	215,7	208.7	287,2	518,6	238,3	479,1	3 839.2
1- Dette Publique	86,4	76,6	212,6	244,1	140,8	281,6	73,0	66,1	143,9	375,5	95,5	336,8	2 132,8
a - Dette intérieure	44,8	55,5	73,2	119.9	115,3	129,0	15,2	49.9	63,3	193.1	65,7	157,6	1 082,6
b - Dette extérieure	41.6	21.1	139.3	124.2	25.5	152.5	57.8	16.2	80.6	182.4	29.7	179.2	1 050.2
2- Personnel	141,7	141.5	142.1	141.3	141.6	141.4	142.7	142.6	143.3	143.1	142.8	142.3	1 706.4
B - Dépenses prioritaires	150.6	180.8	201.8	196.0	196.0	239.8	197.1	197.1	237.1	238.5	271.5	254.1	2 560.5
1- Investissements	25,0	55.3	59.7	64.0	64.0	64.0	77.0	77.0	77.0	129.0	129.0	129.0	949.8
dont * Projets C2D	1,9	5,6	7,5	10,0	10.0	10,0	12,5	12,5	12,5	22,5	22,5	22,5	149,8
* Collectivités décentralisées investissements	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7	4.7	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7	56,5
* Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA)	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	45,4
* Couverture Maladie Universelle (CMU)	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1.0	1,0	1.0	1,0	1,0	1,0	11,7
2- Fonctionnement des Services	45,6	45,6	47,6	49,1	49,1	49,1	48,1	48,1	48,1	46,3	46,3	46,3	569,4
dont * Carburant Armée	,.		2,0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	,.	,.	,-	14.0
* Fonctionnement des Ministères	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	41.7	41,7	41,7	41,7	499,9
3- Subventions et transferts	66,2	66,2	80,7	70,3	70,3	114,1	59,8	59,8	99,8	51,4	84,3	67,0	889,9
dont * Subvention aux écoles privées	,	·	14,6	ĺ	,	43,8	·	,	40.0	·	32,9	14,6	145,9
* Bourse, kits scolaires et transport	2,8	2,8	2,8	6,6	6,6	6,6	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7	56,5
* Etablissements Publics Nationaux (EPN)	9,2	9,2	9,2	9,2	9,2	9,2	9,2	9,2	9,2	9,2	9,2	9,2	110,6
* Transfert aux Collectivités et Districts	1,6	1,6	1,6	2,1	2,1	2,1	1,2	1,2	1,2	3,3	3,3	3,3	24,7
* Plan de soutien économique, social et humanitaire	39,2	39,2	39,2	39,2	39,2	39,2	31,3	31,3	31,3	20,9	20,9	20,9	391,5
4- Abonnement (SODECI, CI-TELCOM)	7,5	7,5	7,5	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4	11,3	11,3	11,3	112,6
5- Dépenses liées aux élections et à la securité	6,2	6,2	6,2	3,2	3,2	3,2	2,9	2,9	2,9	0,6	0,6	0,6	38,8
SOLDE DE TRESORERIE HORS FINANCEMENT	-41,9	-116,6	-251,6	-231,1	-187,1	-287,4	-111,8	-133,2	-189,9	-362,9	-203,2	-301,1	-2 417,8
FINANCEMENT	65,0	150,0	540,0	145,0	144,9	150,0	145,0	345,5	35,0	219,8	189,9	287,7	2 417,8
A - Balance d'entrée													
B - Emprunts sur marchés monétaire et financier	65,0	150,0	540,0	145,0	70,0	150,0	145,0	345,5	35,0	180,0	115,0	36,8	1 977,3
* Bons du Trésor	35,0	35,0			35,0		30,0			30,0			165,0
* Emprunts obligataires		80,0	80,0	80,0		80,0	80,0			80,0	80,0		560,0
* Obligations du Trésor	30,0	35,0	60,0	65,0	35,0	70,0	35,0	38,0	35,0	70,0	35,0	36,8	544,8
* Financements en devise			400,0					307,5					707,5
D - Ressources extérieures					74,9					39,8	74,9	250,9	440,5
* Fonds Monétaire International													
* Banque Mondiale												150,0	150,0
* Banque Africaine de Développement												25,0	25,0
* Agence Française de Développement - C2D					74,9						74,9		149,8
* Gouvernement Espagnol - PCD												46.5	45.5
* Gouvernement Allemand												19,6	19,6
* Banque Européenne d'Investissement												49,2	49,2
* Union Européenne										00.0		7,1	7,1
* Agence Française de Développement (appui budgétaire)										39,8			39,8
SOLDE MENSUEL DE TRESORERIE	23,1	33,4	288,4	-86,1	-42,2	-137,4	33,2	212,3	-154,9	-143,1	-13,3	-13,4	0,0
SOLDE DE TRESORERIE CUMULEE	23,1	56,5	344,9	258,8	216,7	79,2	112,4	324,7	169,8	26,7	13,4	0,0	0,0

Source : DGTCP

N.B.: Hors opérations de compensation et opérations affectées (dépenses abonnement CIE compensées avec les revenus du gaz, subvention au secteur électricité, ITS, solde, projets financés sur ressources extérieures d'emprunts et de dons, dépenses sur recettes affectées)

Annexe 10 : Situation des restes à payer de l'Etat à fin août 2020

Les restes à payer de l'Etat sont définis comme les dépenses prises en charge par le comptable public, mais qui ne sont pas encore payées. Pour l'exercice budgétaire 2020, à la date du 31 août 2020, ces restes à payer de l'Etat se chiffrent à 135 305 033 032 F CFA.

dépenses d'investissements (sur financement intérieur). Ils sont constitués de 67 360 098 552 F CFA de dépenses ordinaires et de 67 944 934 480 F CFA de

consommation d'électricité, 2 426 439 932 F CFA pour l'eau et 1 179 680 031 F CFA pour le téléphone) et **61 763 747 051 F CFA** d'autres dépenses de fonctionnement notamment des subventions et autres personnel (essentiellement composées des précomptes sur le traitement des fonctionnaires et agents de Les restes à payer de l'Etat sur dépenses ordinaires comprennent 801 659 258 F CFA de dépenses de transferts l'Etat), 4 794 692 243 F CFA de dépenses d'abonnement (dont 1 188 572 280 F CFA au titre de la

Etat développé des restes à payer de l'Etat

Montant en FCFA

	Montant en FCFA
Nature de dépenses	Exercice 2020 (Stock à fin août)
Dépenses ordinaires	67 360 098 552
Dépenses de personnel	801 659 258
Dépenses d'abonnement	4 794 692 243
CIE	1 188 572 280
SODEC!	2 426 439 932
ORANGE CI	1 179 680 031
Autres dépenses de fonctionnement	61 763 747 051
Dépenses d'investissements	67 944 934 480
Sur financement intérieur	33 057 159 134
Total des restes à payer de l'Etat	135 305 033 032
Course : DCTCD	

Source : DGTCP

Annexe 11 : Situation des restes à recouvrer à fin août 2020

Situation des restes à recouvrer au titre des recettes fiscales

à recouvrer comme le présente le tableau ci-dessous : Le stock à recouvrer (arriérés 2019 et antérieurs et prises en charge 2020) au titre des recettes fiscales s'élève à 204 254 978 486 FCFA au 31 août 2020 dont un montant de 46 536 864 462 FCFA de restes

Tableau 1: Etat des restes à recouvrer au titre des recettes fiscales

Montant en FCFA

			Source : DGTCP DGI DGD
46 536 864 462	•		TOTAL DES RESTES A RECOLIVRER
4 089 571 829	- ++0	- 020 000 047	Sous-Total DGD
82 075 01/	1 445 705 033	1 528 680 047	Pedevances nour Procédures Importation
000000000000000000000000000000000000000	31 740 000	31 740 000	Taxo do colidoritó. Econdo Cido
200 000	3 000 000	3 200 000	Taxe sur l'environnement
2 561 450	2 537 525	5 098 975	Taxe Spéciale sur Purée de tomates
0	650 000	650 000	Prélèvement Compensatoire sur Sacs
0	576 778	576 778	Droit Unique de Sortie
5 438 312	110 505 348	115 943 660	DUS sur le Café
0	24 260 047	24 260 047	DUS Autres
3 071 929	10 630 597	13 702 526	Acompte sur le secteur informel
192 995 587	948 640 729	1 141 636 316	Dus Anacarde Budget
82 712 395	406 560 311	489 272 706	Dus Anacarde conseil
0	603 060 000	603 060 000	Taxe Spéciale sur le Tabac
0	79 350 000	79 350 000	Taxe spéciale sur le .tabac pour le développement du sport
8 387 219	3 975 182	12 362 401	Taxe Conjoncturelle a l'Import
1 479 480 641	24 929 588 992	26 409 069 633	Taxe sur la Valeur Ajoutée
50 098 548	5 845 522 868	5 895 621 416	Taxe Spécifique Unique F.E.R.
219 909 962	17 895 794 101	18 115 704 063	Taxe Spécifique Unique B.G.E.
20 734 999	659 895 696	680 630 695	Taxe Spéciale sur les Boissons
408 400	22 467 600	22 876 000	Taxe sur la matière plastique
113 234 258	2 251 963 229	2 365 197 487	Redevance Statistique
21 443 400	419 473 437	440 916 837	Prélèvement de l'UA
47 556 000	213 777 860	261 333 860	Prélèvement sur les Viandes
90 107 498	1 712 641 520	1 802 749 018	Prélèvement Commun de Solidarité
54 598 729	1 046 397 154	1 100 995 883	Prélèvement Communautaire CEDEAO
6 689 373	5 902 335 489	5 909 024 862	DIIS sur les produits Dérivés du Cação
998 181 894	19 053 940 230	20 052 122 124	Droit de Douane
569 131 738	2 275 443 765	2 844 575 503	DUS sur le Cacao
209 153	43 751 517	43 960 670	DUS sur le Bois
			RECETTES FISCALES DGD
37 632 292 633			Sous-Total DGI
5 099 040 745	9 022 815 620	14 121 856 365	Impôt foncier
5 526 209 323	5 269 746 954	10 795 956 277	TOB/TDNTIC/Autres taxes
3 065 991 374	3 213 679 188	6 279 670 562	Droits de bail, d'enregistrement et de timbre
3 473 551 871	3 932 525 742	7 406 077 613	S
1 769 872 161	1 137 869 892	2 907 742 053	CRN/CSC
1 471 570 518	1 002 384 873	2 473 955 391	TSE/FDFP
2 709 506 570	5 836 439 179	8 545 945 749	IRVM/IRC/IGR
846 113 943	641 401 499	1 487 515 442	Taxe d'abattage
873 640 301	768 898 715	1 642 539 016	Taxe sur contrat d'assurance/Taxe de publicité
2 066 073 202	1 922 260 620	3 988 333 822	AIRSI/ASDI
2 237 745 691	4 990 574 970	7 228 320 661	Patente
2 565 522 063	9 233 781 163	11 799 303 226	Taxe sur la Valeur Ajoutée/Taxe sur les Prestations de service
3 360 106 958	9 853 829 599	13 213 936 557	Bénéfice Industriel et Commercial/Bénéfice Non Commercial
2 567 347 913	7 463 021 902	10 030 369 815	Impôt sur Traitement et Salaire
+ 010 000			RECETTES FISCALES DGI
4 845 000 000	- 200 000 000	- 200 000	Source-Total DCTCD
4 010 000	1 233 000 000	1 200 000 000	Impôt indirect
4 04E 000 000	8 005 000 000	10 000 000 000	RECEITES HISCALES DGTCP
ממין מטמו בטבט	מסמו בסבס	IGCOUNTGE	
Restes à recouvrer	Recouvrement au 31	Stock 2020 à	Désignation
ואוסוורמוור פון רכו א			

Source : DGTCP, DGI, DGD

Annexe 11 : Situation des restes à recouvrer à fin août 2020 (Suite et fin)

Situation des restes à recouvrer au titre des recettes non fiscales

Le stock à recouvrer au titre des recettes non fiscales s'élève à 19 298 000 000 FCFA dont un montant de 4 862 000 000 FCFA de restes à recouvrer comme le présente le tableau ci-dessous :

Tableau 2: Etat des restes à recouvrer au titre des recettes non fiscales

Montant en FCFA

4 862 000 000		•	IOIAL DES RESIES A RECOUVRER
	1 686 000 000	900 000 000	Diverses autres recettes non fiscales
392 000 000	368 000 000	760 000 000	Amendes et condamnations pécuniaires
3 900 000 000	11 100 000 000	15 000 000 000	Droits et frais administratifs
			Recettes non contractuelles
38 000 000	0	38 000 000	Redevance CI-Logistiques
438 000 000	1 962 000 000	2 400 000 000	Redevance LONACI
94 000 000	106 000 000	200 000 000	Redevance de téléphonie cellulaire
			Recettes contractuelles
Restes à recouvrer au 31 août 2020	Recouvrement au 31 août 2020	Stock 2020 à recouvrer	Désignation

Source : DGTCP